

Comue Aquitaine : « Vers un modèle polycentrique basé sur des pôles autonomes » (V. Hoffmann-Martinot)

Bordeaux - Publié le mercredi 28 septembre 2016 à 12 h 17 - Essentiel n° 77236

« Je souhaite aller vers un modèle polycentrique autour de grands pôles universitaires répartis sur le territoire, qui tout en étant autonomes, connaissent les notes de la musique globale définie par la Comue, en lien avec l'Etat et la région. Nous pourrions ainsi miser sur les excellences de chaque membre, universités et écoles, en s'appuyant sur leurs politiques propres et leurs projets innovants », déclare Vincent Hoffmann-Martinot, président de la Comue d'Aquitaine à News Tank, le 26/09/2016.

Missions et organisation de la Comue, intégration de nouveaux membres - et notamment l'arrivée de l'Université de la Rochelle -, relations avec le territoire, enjeux dans le cadre de la campagne présidentielle 2017 : des sujets clés sur lesquels Vincent Hoffmann-Martinot fait le point, alors qu'il a signé le contrat de site de la Comue d'Aquitaine avec Thierry Mandon au MENESR le 23/09/2016.

Il revient aussi sur la constitution du groupe des présidents de Comue au sein de la CPU, formé en juin 2016. « L'objectif est de partager nos questionnements, réfléchir ensemble à l'articulation la plus intelligente entre les Comue et les universités, à notre rôle pour ne pas être une structure superflue ou bureaucratique mais l'interlocutrice de l'Etat en région, aux côtés des nouveaux recteurs de région », affirme-t-il.

Une organisation agile au service d'une Comue de mission

La Comue d'Aquitaine « a sa propre identité », indique Vincent Hoffmann-Martinot, son président, pour qui l'objectif, en tant qu'administration de mission, consiste à « coordonner, stimuler, lancer des projets, être à la pointe de nouvelles initiatives, avant d'en transférer la gestion à d'autres acteurs. Nous ne voulons surtout pas constituer une nouvelle couche administrative ».

Cette mission se traduit par une organisation adaptée, « une petite équipe, qui repose sur une administration centrale, légère et efficace, et qui n'a pas vocation à enfler ».

Elle s'articule autour de services ou pôles calqués sur les axes stratégiques fixés par le CA.

Pôle études

Ce service produit des données, des analyses statistiques et des cartographies sur l'ESR à l'échelle du site, en lien avec l'ORPEA (observatoire régional des parcours étudiants aquitains), dont une grande enquête régionale sur les conditions de vie des étudiants d'Aquitaine à laquelle ont participé 10 000 étudiants : « L'idée est de réaliser un baromètre tous les deux ou trois ans permettant de mesurer l'évolution de la situation ».

L'enquête 2015 indique que les étudiants sont globalement satisfaits.

- « La région est très attractive et les conditions de vie et de logement ne sont pas celles de Paris, mais nous sommes attentifs à ce que les étudiants vivent mieux. C'est aussi une question d'attractivité du site aquitain, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous savons que les étudiants chinois ou anglo-saxons sont très attentifs à ces critères. »

A la suite de cette enquête, la Comue d'Aquitaine a élaboré en 2016, avec le [Crous](#) et les établissements partenaires en relation avec la région, un schéma directeur d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire aquitain, intégré au contrat de site signé le 23/09/2016.

Les 8 objectifs du schéma d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire aquitain

- Conforter une offre suffisante de logements étudiants, décents et connectés à l'offre de transport.
- Développer la restauration multiforme et de proximité sur le site dans sa globalité.
- Œuvrer pour la promotion sociale de bac -3 à bac +3.
- Améliorer la santé étudiante et l'accès aux soins.
- Singulariser l'action de la gouvernance de site sur la question spécifique des étudiants en situation de handicap.
- Encourager les étudiants à s'impliquer dans des activités.
- Encourager et valoriser les engagements étudiants.
- Renforcer et généraliser les actions en faveur de l'accueil et de l'intégration des publics spécifiques.

Pôle numérique

Cette mission, intégrant l'Université numérique d'Aquitaine, entend porter « des projets fédérateurs et transformants ».

- « Ce projet dont nous sommes l'incubateur, vise à moderniser l'ESR, que ce soit en matière de systèmes d'information, d'infrastructures, et de transformation pédagogique. Le fait d'avoir une plateforme de coordination permettra de mutualiser les projets des différents établissements et de transférer les technologies plus facilement de l'un à l'autre ».

Deux projets de la Comue d'Aquitaine dans le cadre de l'appel national à manifestation d'intérêt "Transformation pédagogique et numérique" ont été retenus en première lecture parmi 193 dossiers :

- « Bibliothèques et médiation numérique au service de la réussite étudiante » vise un apprentissage facilité de l'usage des bibliothèques et de la logique documentaire.
- « Fabrique pédagogique » a pour objectif de renforcer la transformation pédagogique par la constitution d'un réseau de soutien aux [SUP](#) et aux [Tice](#) .

Mission transfrontalier

Elle s'appuie sur le réseau universitaire transfrontalier regroupant les 16 établissements d'Aquitaine, d'Euskadi et de Navarre et jusqu'à l'Aragon, dont « certains ont de vrais domaines d'excellence : l'université du pays basque en sciences et technologies, l'université Deusto en sciences de gestion, ou celle de Mondragon pour tout ce qui est lié à la FTLV . L'idée est de faire vivre ces coopérations, et de faciliter les mobilités des étudiants en enseignants, pour qu'il n'y ait plus de frontière autre que géographique ».

Ce projet s'appuie sur l'Euro-région et pourrait trouver un développement dans le projet d'université franco-espagnole, dont le protocole d'accord a été signé en novembre 2015 entre la CPU et la conférence des recteurs d'universités espagnoles :

- « Nous espérons que les moyens seront aussi importants que ceux de l'université franco-allemande. Nous avons de très bons acteurs, notamment Mohammed Amarra, président de l'UPPA , engagés dans ces coopérations et qui pourront favoriser l'émergence de ce projet ».

ECA (entrepreneuriat campus Aquitaine)

Labellisé Pépité en 2014, ECA coordonne les actions visant à « donner l'envie d'entreprendre, à stimuler la créativité et la création d'activités et de projets innovants des étudiants aquitains », en associant établissements d'enseignement supérieur, entreprises et collectivités. En 2016, il revendique 80 étudiants entrepreneurs. « L'objectif est de se coordonner avec les autres Pépité des régions limitrophes », et notamment celui du Limousin Poitou-Charentes.

La Comue a par ailleurs été sollicitée par la MSH d'Aquitaine « pour l'aider à se restructurer, à lui donner une plus grande ambition scientifique et la rendre plus visible à l'échelle régionale ».

Un périmètre encore en mouvement

L'intégration de nouveaux membres...

L'Université de la Rochelle a décidé le 26/09/2016 de quitter la Comue Léonard de Vinci pour rejoindre celle d'Aquitaine. Un projet auquel « les membres de la Comue sont très favorables », selon son président, et pour qui il s'agit d'une « inévitabilité ».

Il voit plusieurs raisons à cela :

- Historique : « les villes de la Rochelle et Bordeaux ont toujours été très proches, et d'ailleurs de nombreux bacheliers des Charentes souhaitent venir étudier à Bordeaux ».
- Scientifique : « les liens de recherche notamment avec l'Université de Bordeaux, sur les secteurs du numérique, des matériaux, de la biologie marine ».
- Le redécoupage territorial : « la politique ESR doit être conçue à l'échelle des régions qui sont devenues des acteurs incontournables, par le biais de l'apprentissage, du soutien au numérique, de la recherche, et notamment ici où Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, œuvre beaucoup pour l'ESR ».
- La loi ESR : « Je comprends l'idée que ces mouvements ne concourent pas à la stabilisation du paysage, mais nos règlements intérieurs prévoient une procédure pour quitter une Comue. Et quid de l'autonomie des universités ? Le CA de la Rochelle a exprimé son souhait à l'écrasante majorité de rejoindre Aquitaine, il faut respecter ce choix ».

Ainsi l'Université de La Rochelle doit rejoindre la Comue au sein de la commission vie étudiante, « avant même de devenir membre ».

Cet élargissement pourrait s'étendre à d'autres membres, notamment les universités du territoire, Poitiers et Limoges. « Officiellement, il n'y a pas d'autres candidats pour nous rejoindre, pour le moment. Mais je pense qu'il y aura du mouvement, à terme, même si tout cela se fera sur un temps long. On est dans une phase intermédiaire d'évolution du périmètre qui se reconfigure selon les projets, d'où l'importance d'avoir une structure souple et agile ».

... donner sa place à chaque établissement

Pour ce qui est des membres actuels de la Comue, le président voit deux enjeux :

- le site bordelais : « on parle de fusion incomplète à Bordeaux, mais serait-il souhaitable de constituer un ensemble unique de 100 000 étudiants ? Je ne le crois pas. Il est nécessaire de garder une agilité et une décentralisation ».
- les écoles : « il est important de s'intéresser aux membres pleins de la Comue mais aussi aux membres associés afin qu'elles jouent pleinement leur rôle, que ce soit les écoles de commerce comme Kedge qui a des masters et des activités de recherche en commun avec les autres membres, ou aux écoles d'art, comme les Beaux-Arts de Bordeaux, qui ont une résonance dans toute la région ».

Participer à la structuration territoriale

Une offre de formation à coordonner

Les Comue portent une mission de « territorialisation de l'action publique » selon Vincent Hoffmann-Martinot.

- « Elles sont souvent centrées sur leurs métropoles mais sont aussi sollicitées par des villes moyennes pour s'implanter. Si chacune doit avoir sa politique, une coordination à l'échelle régionale s'impose, y compris avec les autres acteurs que sont les écoles publiques (Bordeaux INP, les écoles agros, l'IEP) et privées. »

Dans cette perspective, il annonce avoir signé une convention de partenariat avec l'[Ensap](#) de Bordeaux, et réfléchir avec son directeur « à la mise en place de masters en commun, doctorats et projets de recherche avec les autres établissements ».

Les collectivités en demande

Cette mission de structuration se fait aussi à la demande des milieux économiques et des collectivités. Les conseils départementaux du Lot-et-Garonne et de la Gironde, Bordeaux métropole et les Scot (schémas de cohérence territoriale, qui regroupent les intercommunalités), ont demandé à Vincent Hoffmann-Martinot de « coordonner le développement de l'ESR ».

Penser l'université à l'échelle du territoire est au cœur de la réflexion dans le cadre du prochain [SRESRI](#) qui sera produit en 2017 par le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine.

- « Pour cela il faut réussir à articuler les différents niveaux territoriaux, sachant que certains départements sont plus actifs que d'autres en matière d'ESR. Le département des Landes est par exemple rural mais très préoccupé par l'avenir de ses jeunes et souhaite soutenir des filières avec les établissements d'enseignement supérieur ».

Ouverture vers d'autres territoires

Interrogé sur le rapprochement entre l'UPPA et l'USMB, appartenant à des territoires et des Comue différentes, Vincent Hoffmann-Martinot estime qu'il s'agit d'une bonne chose : « L'USMB est très tournée vers l'Italie et la Suisse, cela peut nous aider à mener notre réflexion transfrontalière, et nous enrichir mutuellement ».

Plus largement, il pense que les universités « ont tout intérêt à nouer des partenariats avec celles qui leur ressemblent et ont des problématiques communes - comme Bordeaux Montaigne avec les autres universités de SHS - afin de faire avancer leur réflexion et alimenter leur stratégie. Cela se pratique aussi avec des universités étrangères comme Université de Bordeaux dans le cadre de son Ixex avec le Donostia International Physics Center de San Sebastian au Pays basque espagnol. Ou des réseaux comme la Curif, les PMU ... »

Les enjeux pour 2017 : décentralisation, sélection, modèle économique

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017, Vincent Hoffmann-Martinot voit plusieurs défis à relever pour l'avenir de l'ESR.

Autonomie et décentralisation

« La communauté attend plus d'autonomie, et moins de centralisation des procédures, des dispositifs et des politiques. La concentration de l'ESR dans la région parisienne reste forte, ce qui constitue à la fois une force et une faiblesse. Il faudrait se pencher sur l'aménagement du territoire, et relâcher le contrôle : il n'est pas normal qu'aujourd'hui, une des missions principales des services universitaires soit de répondre à des enquêtes multiples et souvent redondantes venant du centre ! »

Recrutement des étudiants

« La question de l'orientation, euphémisme pour sélection, se pose clairement. On avance pas à pas au niveau du master, mais on parle peu de l'entrée en premier cycle alors que le problème est là. Il faudrait traiter la question autrement ».

Modèle économique

« C'est un problème qui n'est pas purement français. Si on souhaite que les étudiants puissent mener leurs études sans être limités par des problèmes de ressources, on en revient à l'investissement global de l'Etat dans l'ESR. Or ces moyens sont actuellement insuffisants par rapport à d'autres pays. Il faudrait un plan global pour réorganiser cette participation de l'Etat et l'augmenter. Pour l'instant, je n'ai pas vu de programme électoral d'une telle ambition, il semble que les candidats prennent beaucoup de précautions ».

Pour une CPU davantage tournée vers l'Europe

Concernant le futur bureau de la CPU, élu en décembre 2016, la présence d'un président de Comue n'est « pas obligatoire même si c'est souhaitable. Ce qui compte c'est la qualité des individus, et si nous n'avions pas un candidat suffisamment motivé et bénéficiant de la confiance des présidents, ce ne serait pas un drame ».

Il souhaiterait en revanche que la CPU travaille encore plus en coopération avec ses homologues européens.

- « Cela permettrait de s'inspirer d'autres modèles de systèmes universitaires et de financement, mais aussi de penser davantage ces questions à l'échelle européenne ».

Principale question à aborder : « le rôle explicite des régions dans la construction d'un système modernisé de l'ESR ».

- « A l'heure actuelle, ce n'est pas une préoccupation centrale pour les acteurs de l'ESR, dont la CPU, car il existe encore une certaine prévention à l'égard des collectivités territoriales. Et pourtant, nous aurions intérêt à réfléchir à faire évoluer notre système principalement étatique vers un système combinant la participation de la région et de l'Etat ».

Vincent Hoffmann-Martinot



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Comue d'Aquitaine Président	Décembre 2015	Aujourd'hui
Sciences Po Bordeaux Directeur	2007	Septembre 2016
Comue d'Aquitaine Administrateur provisoire	Janvier 2015	Décembre 2015
Collège doctoral franco-allemand en sciences sociales Co-responsable	2006	2007
CERVL (IEP de Bordeaux) Directeur	2005	2007
Laboratoire Européen Associé CODE (Comparer les Démocraties en Europe) CNRS/ Université de Stuttgart Directeur	2005	2006
CNRS affecté au CERVL (IEP de Bordeaux) Directeur de recherche	2000	2005
CERVL (IEP de Bordeaux) Directeur-Adjoint	1997	1998

Fiche n° 8188, créée le 06/01/15 à 11:25 - MàJ le 29/02/16 à 17:53

Comue d'Aquitaine



Héritière du Pres de Bordeaux, les statuts de la Comue ont été adoptés par ses six membres, approuvés par le décret n° 2015-281 du 11/03/2015 et sont entrés en vigueur le 01/04/2015.

Les six membres fondateurs sont :

- Université Bordeaux Montaigne
- Université de Bordeaux
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Sciences Po Bordeaux
- Bordeaux INP
- Bordeaux Sciences Agro

Les partenaires de la Comue sont :

- CROUS de Bordeaux-Aquitaine
- Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP)
- Ecole supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA)
- Institut Bergonié
- Kedge Business School
- Centre hospitalier universitaire de Bordeaux (CHU)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Ecole nationale supérieure d'arts et métiers - centre de Bordeaux-Talence (ENSAM)
- Ecole d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux (EBABX)
- Ecole nationale de la magistrature (ENM)

Président : Vincent Hoffmann-Martinot

Comue d'Aquitaine
166, Cours de l'Argonne
33000 Bordeaux - FRANCE



Fiche n° 1771, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 01/12/15 à 15:04

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »